



**BOURSE AFDU QUÉBEC EN PARTENARIAT
AVEC LA FACULTÉ D'AMÉNAGEMENT,
D'ARCHITECTURE ET DES ARTS VISUELS
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
PROGRAMME DE 1^{er}, 2^e OU DE 3^e CYCLE**

La **Fondation de l'Association des femmes diplômées des universités**, section Québec, a pour mission de promouvoir l'éducation supérieure chez les femmes.

Dans le cadre de cet objectif, la Fondation AFDU-Québec, en partenariat avec la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels de l'Université Laval, désire octroyer une bourse d'études de 1 000 \$ à une étudiante inscrite à temps complet dans un programme de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle en aménagement du territoire à la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels de l'Université Laval pour l'année 2013-2014.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Les demandes seront évaluées par un Comité des bourses selon les critères suivants, lesquels sont présentés par ordre d'importance :

1. Les résultats académiques,
2. L'implication sociale et l'expérience de travail,
3. Le cheminement de carrière,
4. Les recommandations des professeur(e)s,
5. La présentation globale du dossier.

MODALITÉS

Pour connaître les modalités, consultez la [Politique d'attribution des bourses](#) et le [formulaire de demande de bourse](#), accessibles sur le site internet de l'AFDU Québec au www.ulaval.ca/afdu/, sous l'onglet *Fondation*.

Seuls les dossiers complets envoyés par courrier (le cachet de la poste faisant foi) au plus tard à le 29-11-13 seront évalués par le Comité des bourses.

Pour information : Thérèse Demers, 418-683-9294 ou fondation.afdu@videotron.ca

*La Fondation AFDU Québec offre d'autres bourses pour l'année 2013-2014. Consultez régulièrement notre [site](#) ou notre page Facebook.

Offre de bourse n° 10

2013-09-16

¹ Au moment de postuler la bourse, les candidates du premier cycle doivent avoir entrepris leur dernière année d'études.